

«VÉCU PASSÉ ET PRÉSENT»

L'histoire de la ville par ses habitants

LOURDES La ville a fait appel à une compagnie toulousaine pour créer un projet culturel intergénérationnel. Enfants, personnes âgées et femmes en insertion, se retrouvent pour parler de leur vécu à Lourdes.

Pour la première fois, la ville de Lourdes accueille une résidence artistique, en partenariat avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le GIP (Groupement d'intérêt public) politique de la ville. Catherine Froment, directrice artistique de la compagnie « Dans le sens opposé », explique : « La DRAC et la mairie ont lancé un appel à projet, pour mettre en place sur le territoire des disciplines qu'on ne voit pas souvent. En l'occurrence pour nous, c'est le théâtre contemporain, la performance, l'écriture contemporaine. Nous sommes en résidence pendant plusieurs mois sur le territoire. En tant qu'artistes nous pouvons apporter un regard extérieur sur la ville. » Plusieurs publics participent à cette résidence artistique : « Des enfants de CM1 et CM2 des écoles Honoré Auzon, Lapacca et Anclades, des femmes prises en charge par l'épicerie solidaire du CCAS, et des personnes âgées de la maison de retraite du petit Jer. C'est la compagnie qui a émis le souhait de ces différents publics spécifiques, pour faire une résidence intergénérationnelle. Il y a une thématique commune qui regroupe les trois publics : comment réinventer une géographie nouvelle de Lourdes à partir des ressentis et des vécus actuels et passés. »

La compagnie ne se contente pas de faire des ateliers avec les participants : « Nous allons faire une petite production artistique dans laquelle on porte un regard sur le territoire dans lequel on est. La ville a voulu un projet musical, et notamment choral. Aline Loustalot, créatrice sonore de la compagnie, travaille là-dessus : nous allons faire des paysages et des portraits sonores à partir des témoignages que nous avons reçus. François Popineau, compositeur et pianiste, a composé des morceaux qui seront chantés par des enfants et par des chanteurs montagnards de Lourdes. La résidence voulait qu'on implique des associations culturelles locales, donc on a demandé aux chanteurs montagnards de Lourdes, et à l'école de guitare Grat and Scale. » La résidence dure sur plusieurs mois, et a plusieurs temps forts : « Le premier ça a été la prise de connaissance avec le territoire, le patrimoine, les difficultés, etc... A partir de là, on a mis en place des ateliers, avec trois types de pratiques artistiques différentes

Représentation

Pour voir la restitution de cette résidence artistique, rendez-vous le 8 juin à 20h30, au Palais des Congrès, dans le hall. Catherine Froment précise : « Ce sont des publics sensibles donc l'idée c'est qu'ils soient le plus à l'aise possible pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. On n'a pas voulu une représentation trop spectaculaire. » Catherine Froment a également fait une performance dans la ville, pour voir comment les Lourdais y réagissent. « La performance a été faite dans différents endroits de la ville, des endroits qui ont été évoqués par les participants aux ateliers. » Des photos ont été prises, et feront l'objet d'une exposition, pour en discuter avec les Lourdais. « Il y aura deux restitutions sonores le 8 juin : les paysages sonores, mais aussi des paysages sonores sous forme d'exposition, qui accompagneront les photos de la performance », précise Catherine Froment.



Catherine Froment, directrice artistique de la compagnie « Dans le sens opposé », apprécie le travail avec les différents publics.

car les publics sont très différents. Avec les personnes âgées c'est une pratique orale, verbale, écrite. Avec les enfants c'est théâtral, corporel, musical et choral. Et avec les femmes de l'épicerie solidaire c'est de l'expression corporelle, orale et théâtrale. Suite aux premiers ateliers, nous avons produit un texte qui va rassembler tous les publics. C'est une base de travail qui rassemble les participants et les artistes. » La déambulation, qui devait être vivante, se fera finalement à travers le texte. « Le texte déambule dans les différents endroits et époques de Lourdes, mais on fera le spectacle en salle. On veut préserver ces publics qui sont amateurs, et on ne veut pas les mettre en difficulté. » Rassembler des gens différents dans un même espace c'est un gros défi pour la compagnie. « Les ateliers se transforment en répétitions communes, où tous les participants vont travailler ensemble. Je ne pensais pas les faire pratiquer ensemble aussi vite, mais il faut qu'ils soient un maximum ensemble. C'est un

gros défi pour eux, car ils ne se comportent pas de la même manière quand ils sont ensemble. Ça donne une autre importance humaine et artistique au projet. » Catherine Froment a choisi un titre pour la représentation : « Je voulais que la présentation publique s'appelle 'Ce sacré printemps me donne la fête'. C'est la formule d'une dame du petit Jer, et j'ai trouvé ça beau. Le fait de monter sur scène, de passer ce défi c'est une fête aussi, de qualité, artistique. C'est préparé avec beaucoup d'application et de joie et ça reflète bien l'état d'esprit que j'ai ressenti chez les dames âgées. Elles m'ont énormément parlé de leur goût de la fête dans leur jeunesse... » La compagnie tient à remercier les personnes qui s'impliquent dans ce projet : « Le chef de chœur des chanteurs montagnards, Laurent Chenaux, qui vient s'occuper des enfants, Mishaël Trigalet de Grat and Scale qui a été très à l'écoute et très patient ; Jean-François Labourie, archiviste de Lourdes et

Karine Aristin de la médiathèque, qui m'ont aidée dans le travail de collecte et d'écriture. On n'a pas pu impliquer trop de monde, on a dû faire des choix. Il vaut mieux bien travailler avec quelques associations, que moins bien avec tout le monde... On a déjà trois publics différents et deux associations, il faut déjà faire marcher tout ça ensemble. » Pour Catherine Froment ce qui est important c'est « tout le chemin que l'on fait avec les Lourdais, le regard porté par les artistes d'ailleurs sur une ville... qui peut aider à voir quels sont les points forts et les points faibles, pour la progression des choses. C'est une expérience artistique et humaine. Il faut savoir aussi que l'on est disponible pour ouvrir des temps de répétition, on est à la disposition des gens qui veulent découvrir ce projet, et peut-être s'impliquer, aider. On trouvera toujours une place, on est à la disposition des participants mais aussi des Lourdais. »

Nina Dworiansky

Christian Agius se protège contre les compteurs Linky

LOURDES

Christian Agius ne veut pas des compteurs Linky. Pour faire comprendre son désaccord, il a fait installer une barrière, protégeant ses compteurs et empêchant l'installation forcée des nouveaux compteurs Linky. « C'est tout à fait légal : on a le droit de refuser les compteurs. Mais c'est quand même incroyable que l'on soit obligé de se protéger contre des poses forcées ! Nos anciens compteurs ont duré 50 ans, les nouveaux vont durer 10 ans... » Mais pour Christian Agius, ce n'est pas le seul problème : « Les compteurs Linky vont engendrer des surfacturations, la vente de nos données, des coupures d'électricité quand les gens ne pourront pas payer... Cette petite affaire va coûter 14 milliards d'euros au contri-

buable ! Nos compteurs actuels marchent très bien, et en plus ils nous appartiennent, depuis 2005. Alors non aux compteurs Linky ! » La protection, faite de barres de fer, a été posée par un artisan. « Je l'ai faite sceller à l'intérieur de ma propriété. S'ils essaient de le casser, ce sera une violation de propriété privée ! Il faut que les gens sachent qu'on peut et qu'on doit refuser les compteurs Linky ! » Un autre sujet inquiète le président du comité de vigilance : « Je suis surpris de voir qu'au quai Saint-Jean on démolisse sans afficher de permis... Pourquoi la préfète ne fait-elle pas respecter les lois ? On ne sait pas ce qui va se faire, le coût de l'opération... La loi est la même pour tous, non ? »



Christian Agius ne se laisse pas faire : il a installé un système empêchant le changement de compteur forcé.